

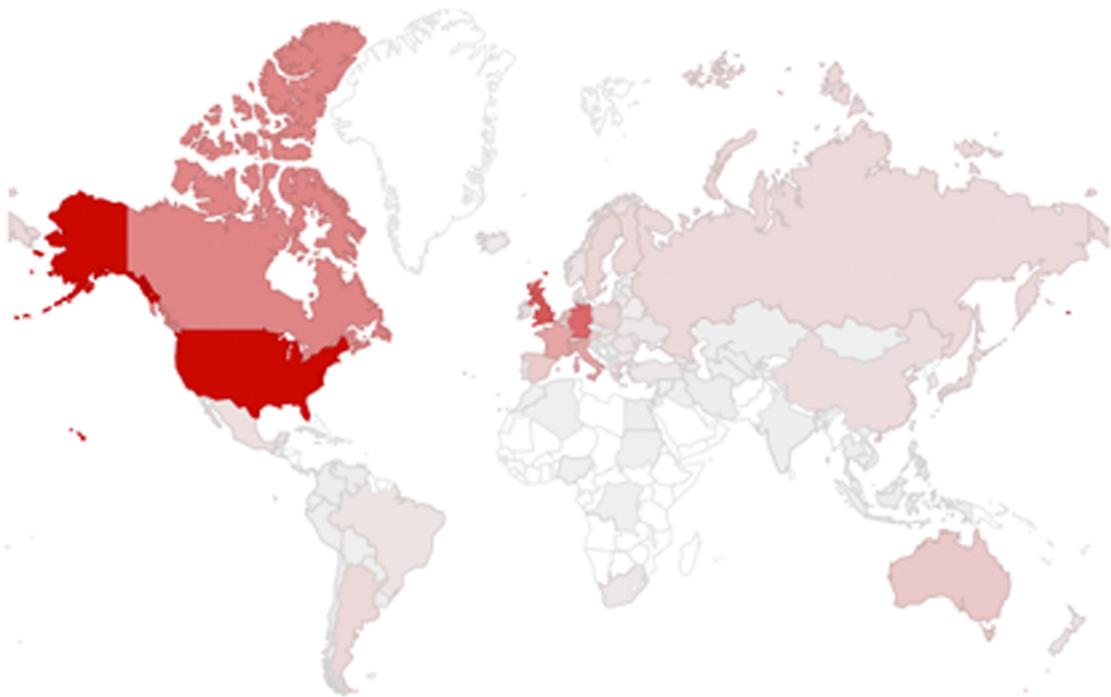
JUIN 2015

NOUVEAU MÉCÈNE

DE LA VILLA DES COMPOSITEURS



MORE THAN 4'000 COMPOSERS WORLDWIDE
THE LIVING COMPOSERS PROJECT & THE VILLA OF COMPOSERS



NOUVEAU MÉCÈNE

DE LA VILLA DES COMPOSITEURS

UNE OFFRE UNIQUE, INÉDITE

LA VILLA, MODUS OPERANDI

ÉVÉNEMENT

BUSINESS MODEL

PRIORITÉS & MÉCÉNAT

CLUB DE MÉCÈNES

CONTACTS

ADMICAL 

Charte du mécénat

 ◆◆◆ *Signataire*



UNE OFFRE UNIQUE, INÉDITE

LA VILLA DES COMPOSITEURS : UNE OFFRE UNIQUE, INÉDITE DANS LE MONDE DE LA CULTURE

La Villa des Compositeurs propose aux acteurs de la vie musicale d'être un lieu et un centre de ressources perpétuel. Elle constitue et valorise un patrimoine international, somme des œuvres et des droits confiés du vivant des compositeurs. Il n'existe à ce jour aucune autre institution permettant aux compositeurs de régir, de par leur volonté, la valorisation de leurs œuvres.

Ce projet unique est désiré par les compositeurs soucieux de la pérennité de leur œuvre.

Crédit photo : Villa Tesoriera à Turin, siège artistique de la Villa des Compositeurs
© Fabrizio Zanelli

La devise de la Villa est créer et transmettre des œuvres musicales écrites dans les règles de l'art par des compositeurs vivants, sans discrimination d'esthétiques musicales. Le noyau actuel des 28 compositeurs s'élargira très prochainement aux 4355 compositeurs répartis dans le monde, via le réseau déjà existant : **The Living Composers Project (USA).**

« *La possibilité de rassembler nos partitions, de les découvrir, de les confronter les unes avec les autres, de recréer une communauté perdue au fil du temps, de fortifier un rapport avec le public et avec tous ceux qui participent à la vie musicale, en particulier les interprètes, est un défi fondamental pour les prochaines années. Je crois que la VDC peut y tenir un rôle central* », Lorenzo Ferrero, compositeur, président du CIAM (Conseil international des auteurs de musique).

UN OBJECTIF PATRIMONIAL DE 100 000 À 300 000 OEUVRES

L'objectif est de rassembler les catalogues des compositeurs membres, avec une estimation de 100 000 à 300 000 œuvres, pour redéployer les plus remarquables d'entre elles dans les grandes bibliothèques musicales internationales.

Ce programme s'accompagne d'un plan de communication à l'échelle mondiale pour faire connaître ce projet et réunir un capital financier non-consomptible, sous forme de dons, donations et legs.

LA VILLA DES COMPOSITEURS EST UN FONDS DE DOTATION FRANÇAIS CRÉÉ EN MARS 2012

Inauguré à Rome en juillet 2012 au Palais Farnese (Ambassade de France), la Villa des Compositeurs a reçu le patronage du **Ministère de la Culture.**

Son siège artistique est situé à **Villa Tesoriera**, Turin (Italie). Grâce à une convention passée avec la ville de Turin, ce lieu historique, doté d'une grande bibliothèque musicale publique, est l'ancrage idéal de ce projet ambitieux.

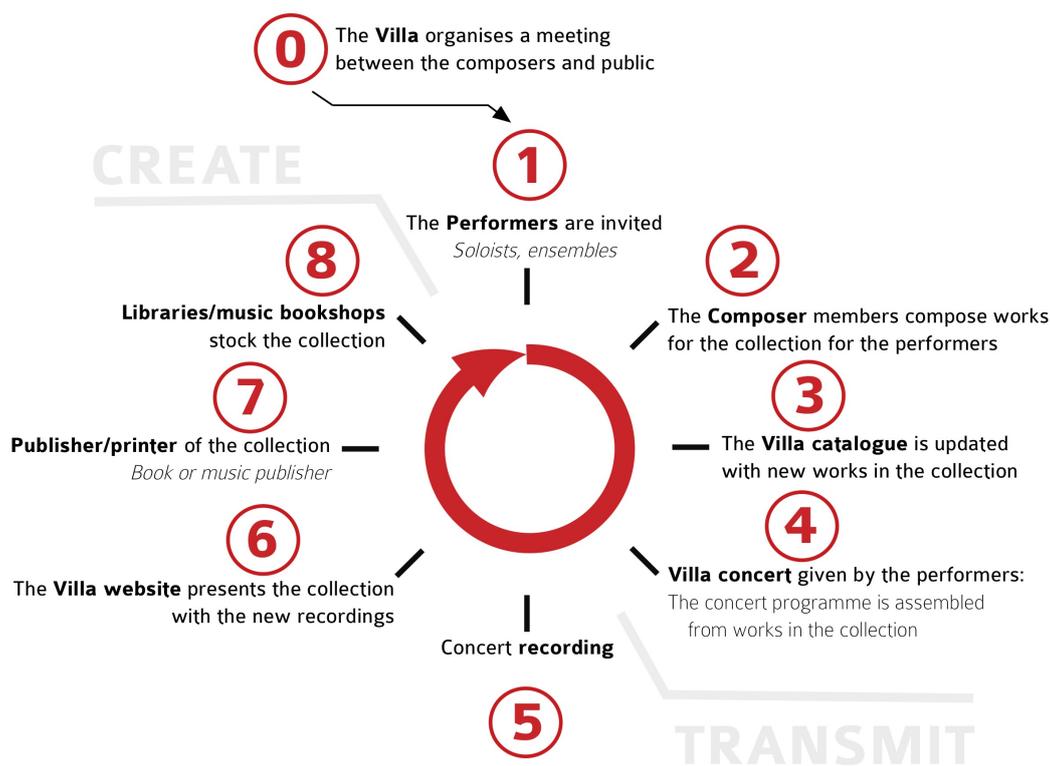
Le puissant système informatique de collecte, d'archivage et de publication immédiate sur le web est opérationnel. Grâce à celui-ci, chaque compositeur, bibliothécaire, peut intervenir sur le contenu du catalogue central.

LA VILLA DES COMPOSITEURS EST SOUS L'ÉGIDE DE PERSONNALITÉS RECONNUES

La Villa des Compositeurs est présidée par Monsieur **Jean Jouzel**, scientifique, prix Nobel avec le GIEC. Jean Jouzel a reçu le prix prestigieux Vetlesen 2012.

LES FONDATEURS : CHRISTOPHE GUYARD, MARC LYS

Les deux fondateurs, Christophe Guyard (compositeur, organiste du Mont-Saint-Michel et informaticien) et Marc Lys (compositeur, pianiste et professeur), se sont rejoints dans la volonté de créer cette structure d'intérêt général qui permettra à chacun d'envisager la transmission de son patrimoine artistique.



LA VILLA, MODUS OPERANDI

CRÉER ET TRANSMETTRE

Une dynamique vertueuse au service des compositeurs et du public

La Villa des Compositeurs axe la dynamique de création et de transmission sur une véritable colonne vertébrale, affirmant le lien vital et tangible entre les créateurs et le public.

Pour cela, la Villa propose, en huit étapes, un nouveau concept de collecte d'œuvres spécialement écrites pour les interprètes.

Créer et transmettre sont les valeurs fondamentales, l'ancrage de notre programme.

- stimuler la vivacité des compositeurs,
- encourager les interprètes à produire le meilleur de leur art,
- toucher et éveiller le public à la découverte de nouvelles œuvres ;
- considérer que la vie de l'œuvre et sa prospérité sont essentiellement une résultante de l'interprète, de l'alpha à l'omega ;
- positionner les interprètes et le public au centre de la politique du choix des œuvres.

Concrètement :

- la Villa contacte des solistes et des formations d'interprètes, et constitue une Collection d'œuvres qui leur est proposée,
- les interprètes choisissent dans la Collection les œuvres qu'ils joueront en public,
- le concert à la Villa est toujours enregistré ; son contenu contribue à la promotion de la Collection,
- les œuvres associées à la Collection et répondant aux critères techniques de la Villa des Compositeurs seront publiées par son éditeur / imprimeur.

« CREER »
Premier concert à Villa
Tesoriera: 29 octobre
2014 (ci-dessous)

© Crédit photo Ville de Turin, compositeurs & interprètes à Villa Tesoriera :
M. Totaro, D Manusardi, C. Guyard, C. Cernat (violon), T. Huillet, L. Ferrero, G. Possio



Le temps de la création est un domaine précieux.

Chaque cycle de Collection fonctionne à son propre rythme et peut se compléter en quelques semaines ou en plusieurs années selon la complexité de son élaboration.

La Villa lancera plusieurs Collections simultanément. La réalisation des huit étapes générera le calendrier pluriannuel.

«TRANSMETTRE»
Les œuvres aux
musiciens via les
bibliothèques et les
concerts

Compositeurs / conférence annuelle 2014 à Villa Tesoriera : L. Ferrero, D. Manusardi, C. Guyard, M. Helder





EVÉNEMENT

EVÉNEMENT 2014-2018 : IGOR STRAVINSKY

Sous le **Haut patronage du Président de la République française**, et avec la participation des **orchestres de la Garde Républicaine et des chœurs de l'Armée française**, nous projetons d'instituer le Concours international de composition de la Villa, dédié pour cette première édition, à Igor Stravinsky.

A cet égard, Madame **Marie Stravinsky** nous confie l'exclusivité de l'utilisation du nom de l'illustre compositeur.

L'estimation du budget de chaque session trisannuelle du Concours international est de 350 000 euros.

Le lancement médiatique du Concours sera organisé en 2016 à Paris, avec un appel général aux compositeurs du monde entier, le premier *Master's scores competition* ; budget 250 000 euros.



BUSINESS MODEL

UN BUSINESS MODEL STRUCTURÉ EN 2 ÉTAPES CLEFS

En première étape, nous souhaitons associer notre projet à un **grand donateur** pour financer le **fonctionnement pérenne** de la Villa. Ce fonctionnement inclut la dynamique de collecte des catalogues et des œuvres, l'organisation de concerts VIP et la réalisation d'enregistrements à Villa Tesoriera. Ce grand donateur sera invité à siéger au Conseil d'Administration et associera son nom à notre communication générale.

Estimation de la dotation annuelle : 250 000 euros.

En deuxième étape, à l'horizon des dix prochaines années, nous invitons plusieurs mécènes pour le financement ponctuel et régulier d'actions culturelles à forte visibilité.

Ces événements créeront à moyen et long terme de puissants flux de dons en provenance d'autres donateurs répartis dans le monde. Nous attendons de cette deuxième étape, un effet « cercle vertueux ». Les premiers mécènes amorceront le fonctionnement, les suivants consolideront le capital. Le capital produira des fruits, fonds de roulement du projet. En privilégiant ce mode de financement, nous avons déjà réussi le lancement de la Villa des Compositeurs, démontrant à l'échelle 1, l'excellence du projet et son potentiel à l'international.

Photo du Conseil d'Administration du 20 Mai 2015 à Villa Tesoriera, Turin: E. Chardoillet, G. Platini, M. Lys, P.-E. Rouault, J. Jouzel (Président), C. Guyard;

Jeff Thayer (Soliste du San Diego Symphony USA) et son violon Stradivarius, Davide Monde (Directeur de la Villa Tesoriera).



PRIORITES & MECENAT

Le premier niveau de fonctionnement de la Villa est notre priorité.

A l'intérieur de celui-ci, nous assurons notre mission d'intérêt général, à savoir la collecte des **œuvres** et des **catalogues** des compositeurs, le fonctionnement général de la Villa, et la valorisation des œuvres au fil des concerts publiés sur notre site web. Ce premier niveau inclut une périodicité de *Calls for scores* associés à des **concerts enregistrés** et **rediffusés** sur le web.

Le deuxième niveau de fonctionnement est dédié aux **actions culturelles** de la Villa, telles que le Concours CIS. Ce deuxième niveau est conditionné à la réussite du premier.

Le troisième niveau de fonctionnement est celui de la **dimension patrimoniale**, avec la convergence de donations et de legs comparable à celles alimentant les capitaux des grandes fondations.

Ex: la Banque X... : un nom, une marque, une institution séculaire, une fondation, une banque illustres

Catégorie DIAMANT

Il s'agit d'une **opération de communication et de prestige**; le mécène, par son nom/sa marque illustres, permet de donner une valeur immédiate à la Villa, et aussi, d'**introduire la Villa auprès de tiers**.

Vous êtes en relation privilégiée avec notre Président Jean Jouzel ou notre administrateur chargé du mécénat, Eric Chardoillet.

Résultats souhaités :

- apposition de l'image sur notre site, laquelle a une valeur inestimable, visuels (images, logos), presse,
- financiers,
- Quid de pouvoir abriter le siège social ou des concerts de la villa dans une demeure de prestige ?

Contreparties :

- présence en front page sur les supports de communication, les éditions de la Villa,
- entrée dédiée et rédactionnels sur les sites web,
- soirées exclusives Club mécènes, organisées dans un cadre rappelant les tonalités du mécène DIAMANT.
- propositions sur mesure (commande d'une œuvre avec dédicace du manuscrit, etc.)

PARTICULIERS

Réduction d'impôt sur le revenu (IR)

En faisant un don à une fondations ou un fonds de dotation, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (...)

ENTREPRISES

L'ensemble de vos versements au titre du mécénat vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant pris dans la limite de 0,5 % chiffre d'affaires total

Monsieur X.,
(ex-)Président d'une
entreprise du CAC40:
L'Exclusive status

Catégorie PLATINE

Monsieur X. apporte une **part majeure à la dotation**, montant par année à définir.

Vous êtes en relation privilégiée avec notre Président Jean Jouzel ou notre administrateur chargé du mécénat, Eric Chardoillet.

La Catégorie PLATINE est **exclusive**, et reflète la volonté distinctive d'un **seul grand bienfaiteur** (ou conjointement de deux bienfaiteurs) à soutenir le fonctionnement idéal et pérenne de la Villa, ou une opération culturelle spécifique développée par la Villa, et d'y **associer son nom**.

Monsieur X., s'il le souhaite, est invité et consulté à tous les C.A. de la Villa, et est représenté par l'administrateur en charge du mécénat.

Contreparties :

- personnalité invitée et consultée à tous les C.A. de la Villa,
- présence en front page sur les supports de communication, les éditions de la Villa,
- entrée dédiée et rédactionnels sur les sites web, pages de présentation exclusive du grand bienfaiteur sur le site web.
- soirées exclusives Club mécènes.
- réservations nominatives et invitations aux concerts Villa, le CD annuel. propositions sur mesure (commande d'une œuvre avec dédicace du manuscrit, etc.)

Le Cercle des grands donateurs de la Villa (Or) est le contrepoint du mécène «exclusive status» (Platine)

Pour mémoire, le concours CIS est évalué à 300 k€/session

Catégorie OR

La catégorie OR s'inscrit dans le IIème niveau de fonctionnement de la Villa (**actions culturelles** et artistiques).

Vous êtes en relation privilégiée avec un administrateur de la Villa.

Minimum de 25 k€/an.

Quel est l'objectif du Cercle des grands donateurs ? Celui de soutenir le fonctionnement de la Villa, et plus précisément une ou un ensemble d'**actions culturelles spécifiques** développées par la Villa, et d'y associer leur nom via le Cercle.

Le Cercle a son porte-parole au C.A. avec l'administrateur en charge du mécénat.

Moyens à mettre en œuvre : relations professionnelles et institutionnelles, fundraising.

Contreparties : pages de présentation du cercle des grand donateurs sur le site web. Soirées exclusives Club mécènes. Réservations nominatives et invitations aux concerts Villa, le CD annuel. Propositions sur mesure (commande d'une œuvre avec dédicace du manuscrit, etc.)

Le Club des Quatre, un statut à part, une fonction stratégique prioritaire pour la Villa.

60 k€ sur 5 ans,
120 k€ sur 10 ans...

Catégorie ARGENT

Le Club des Quatre a l'une des fonctions les plus importantes de la villa, celle de **garantir le fonctionnement du cœur administratif** de la Villa (travaux comptables et administratifs, réunions du C.A., fonctionnement des serveurs du fonds, prestations de service), lequel a un seuil de 12 k€/an.

Objectif : attribuer une dotation constante de sécurité, répartie entre 4 entreprises.

Moyens à mettre en œuvre : 4 entreprises mettent annuellement chacune 3 k€. C'est typiquement ce qui a été amorcé en 2014 grâce à l'entreprise First Finance, à laquelle s'est adjoint le Président de Alt., FC. D.

Contreparties :

- présence du Club Quatre sur les supports de communication, indépendamment du Cercle des mécènes.
- soirées exclusives Club mécènes.
- réservations et offres de places aux concerts Villa, le CD annuel.

**Dons classiques
auxquels nous rendons
hommage**

Catégorie BRONZE (dons à partir de 3000 €),

Voici nos objectifs :

1. présenter la villa,
2. solliciter des soutiens financiers soit en espèces, soit sous la forme de recommandation auprès de tiers.

Moyens à mettre en œuvre : fundraising. Flyer personnalisé avec le portrait de chaque administrateur, destiné à être distribué à discrétion aux personnes susceptibles d'être séduites par la Villa, par une certaine présence sur le site, et par les **crédits d'impôts**.

Nota: le rapport entre le membre du C.A. et le bienfaiteur est un rapport personnel et privilégié ; néanmoins le bienfaiteur n'est ni représenté dans le Cercle des grands donateurs, ni au C.A.

Contreparties, par exemple: réservation nominative et offre d'une place à un concert Villa, le CD annuel. Listing des bienfaiteurs sur le web.

**Dons classiques
auxquels nous rendons
hommage**

Catégorie DONATEUR (dons à partir de 1000 €)

Objectifs : soutiens.

Moyens : fundraising. Campagne publique sous condition d'autorisation administrative. Flyer général destiné à être distribué aux personnes susceptibles d'être séduites par la Villa, et par les **crédits d'impôts**.

Contreparties, par exemple, réservation nominative et offre d'une place à un concert Villa.

PARIS | LONDON/NEW YORK | HONG-KONG/SINGAPORE

FIRST FINANCE
TRAINING & CERTIFICATION

Dans tout le site Dans les formations Recherche avancée

RECHERCHE

Espace personnel | Contactez nous

A propos | Formations présentielles | Formations distancielles | Sur-mesure | Certifications | Actualités | in | | f

Accueil > A propos > Qui sommes-nous ? > Notre engagement sociétal et culturel

QUI SOMMES-NOUS ?

- Le groupe FIRST FINANCE
- FIRST FINANCE à l'international
- Nos engagements
- Nos références
- Notre engagement sociétal et culturel

PLUS D'INFORMATIONS ?
N'hésitez pas à entrer en contact avec un de nos conseillers.

Être rappelé

Contactez un conseiller

Ou par téléphone au +33 (0) 1 44 53 75 75

Notre engagement sociétal et culturel

FIRST FINANCE est mécène et partenaire de la **Villa des Compositeurs**, fonds de dotation, dont l'objet est le rayonnement, la conservation physique et numérique d'œuvres musicales écrites, ainsi que la connaissance des œuvres et des catalogues des compositeurs (près de 3 000 à ce jour) via les bibliothèques du monde entier.



©Alessio Maffei

Ce projet unique qui contribue à la transmission des savoirs par la numérisation du patrimoine culturel musical a reçu le patronage du Ministère de la Culture.

CLUB DE MÉCÈNES

PARIS : RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU CLUB DE MÉCÈNES

- invitation des mécènes aux rencontres stratégiques et culturelles de la Villa,
- communication à l'international pour appeler les flux financiers destinés à alimenter la dotation.

Le club des mécènes est coordonné par **Eric Chardoillet, PDG de First Finance.**



Eric Chardoillet a rejoint la Villa des Compositeurs en 2014, en qualité d'administrateur en charge du mécénat.

M. Chardoillet a travaillé 10 ans en finance à Paris et Tokyo avant de fonder, en 1996, FIRST FINANCE, société de formation et certification en finance. Son précieux concours permet de conjuguer philanthropie, culture, mécénat et milieux financiers.

CONTACTS

Christophe Guyard, délégué général - Tel. 06 87 41 60 61
directeur@villacompositeurs.com

Eric Chardoillet, administrateur mécénat
Tel. 06 13 17 41 31
echardoillet@villacompositeurs.com



Siège social

La Villa des Compositeurs
1 rue de Stockholm - 75008 - PARIS

Siège artistique

La Villa dei Compositori / Villa Tesoriera
Corso Francia 186 - 10145 TORINO (ITALIA)
Tel. +39 011 443 83 50

Secrétariat administratif

Pour toute correspondance

La Villa des Compositeurs
Christophe Guyard, délégué général
14 rue Saint-Pierre - 35150 JANZE (FRANCE)

www.villacompositeurs.com

La Villa des Compositeurs est un Fonds de Dotation paru le 31 mars 2012 au Journal Officiel de la République française, No d'annonce : 2101 - Déclaration à la préfecture de Paris